

## **FORMATION « FINANCEMENTS PUBLICS : ORGANISER SA VEILLE, DECRYPTER UN APPEL A PROJET ET SECURISER SES AIDES »**

### **CONTEXTE ET ENJEUX**

Le financement des projets des coopératives est un des leviers clés pour accompagner notamment les transitions écologiques et énergétiques, mais aussi le développement économique du secteur.

Néanmoins, les difficultés rencontrées par les acteurs chargés de la recherche de ces financements sont nombreuses : structuration de la veille, diffusion de l'information, montage d'une candidature adaptée à un appel à projet...

Dans ce contexte, les entreprises ont besoin de développer des compétences génériques sur les financements, applicables au secteur agricole et agroalimentaire, afin de gagner en efficacité.

### **OBJECTIFS ET ATTENTES DES PARTICIPANTS**

- **Savoir structurer une veille des opportunités de financements publics** au regard de ses besoins.
  - Connaître les différents types de financement et les différents programmes d'aide pouvant financer des projets dans les domaines agricoles, agroalimentaires et forestiers
- **Savoir identifier les éléments clés d'un appel à projet** et les analyser afin de valider la faisabilité technique, administrative et financière d'une réponse
  - Connaître le cadre juridique et fiscal des appels à projet
  - Maîtriser la méthodologie de montage d'un projet et savoir estimer ses dépenses prévisionnelles
- **Connaître les bonnes pratiques de gestion administrative, financière et technique** d'une subvention.

### **PUBLIC VISE**

- **Salarié.e.s de coopératives**, en charge des questions de financement de projet (par exemple : responsable innovation / RSE, responsable du financement de l'innovation, DAF...)
- **Chargé.e.s de mission du réseau LCA**, réalisant une veille et/ou un accompagnement des coopératives pour le financement de leurs projets

## DEROULEMENT ET SEQUENÇAGE

- **JOUR 1 : Identifier et analyser les opportunités de financement**
  - **Partie 1 : Structurer sa veille de recherche de financement public**
    - Une veille au service des besoins et des projets de sa structure ou de ses adhérents
    - Les critères permettant de structurer et paramétrer sa veille
    - Organiser sa veille face aux nombreuses sources d'information
    - Les informations pertinentes à identifier et à communiquer
    - Panorama des types de financement
    - Panorama des aides et programmes existants (par nature d'aide, thématique, nature de projets, envergure géographique)
  - **Partie 2 : Comment décrypter un appel à projet et valider la faisabilité d'une réponse**
    - Décrypter un appel à projets (les éléments à analyser)
    - Etudier la faisabilité technique, administrative et financière au regard d'un concept de projet spécifique
    - Le plan de financement d'un projet pour valider l'auto-financement nécessaire et les besoins en avance de trésorerie
    - Cadre juridique et fiscal des aides publiques (les régimes d'aide, les règles en matière de subvention et de TVA et de taxe sur les salaires)
- **JOUR 2 : Sécuriser ses projets et identifier les outils et méthodes à développer**
  - **Partie 3 : Sécuriser son projet, du montage de votre candidature à la gestion opérationnelle de votre projet**
    - Méthodologie de montage d'un projet par étape pour une candidature pertinente et solide entre les objectifs, les actions et résultats escomptés.
    - Construire un budget prévisionnel cohérent et facilement justifiable pendant la mise en œuvre du projet
    - Rédiger une note d'intention complète et échanger avec ses partenaires financiers
    - Les bonnes pratiques, outils et recommandations pour une gestion financière, administrative et technique en toute sérénité
  - **Partie 4 : Ateliers de mise en pratique**
    - Cas pratique en sous-groupe
    - Animation d'échanges pour faire émerger collectivement les besoins des coopératives agricoles en matière d'outils et de méthodes.

## MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION DES ACQUIS

Les méthodes d'animation sont participatives et encouragent les échanges entre le formateur et les participants. Elles font alterner exposés théoriques, exercices à partir de cas pratiques, questions-réponses.

En amont de la formation, un questionnaire sera envoyé aux participants de façon à collecter leurs attentes et questions sur le sujet traité, ainsi que le choix du cas pratique à traiter en sous-groupe.

Durant la formation, les participants évalueront leurs acquis grâce à des quiz de validation des connaissances.

## CONDITIONS DE REALISATION

### ***Durée, dates et horaires***

- Formation de 2 jours (soit 14h)
- 1<sup>er</sup> juin, de 9h30 à 17h30
- 2 juin, de 9h à 17h

### ***Lieu de réalisation***

- LCA, 43 rue Sedaine, 75011 PARIS
- Salles 4 et 5

### ***Intervenants***

- Christine ANDRE, OXALIS
- Vincent BOULESTEIX, DGPE (MASA) - *à confirmer*

### ***Coût***

- 500 € HT / jour / participant, soit 1 000 € pour les 2 journées (frais de déplacement et de repas non inclus).
- Prise en charge OCAPIAT possible (à demander par les coopératives et les fédérations).

### ***Prérequis***

- Cette formation s'adresse aux personnes chargées de réaliser des actions de veille ou de répondre à des AAP, qu'elles soient novices ou non.

### ***Documents à fournir***

- Néant

### ***Délai d'accès à la formation***

- Inscription via un formulaire en ligne, confirmation par mail
- Les inscriptions seront closes à la fin de la semaine précédant la formation.

### ***Accessibilité de la formation aux personnes handicapées***

- Le lieu d'accueil respectera les normes d'accès aux personnes en situation de handicap.

### ***Taux de satisfaction moyen de la formation***

- NC

### ***Convention de formation***

- Les dispositions sont précisées dans une convention simplifiée de formation, signée entre chaque coopérative ou structures fédératives LCA et La Coopération Agricole Auvergne – Rhône-Alpes.

### ***Responsable de stage***

- Olivia TALHOUK – [otalhouk@ara.lacoopagri.coop](mailto:otalhouk@ara.lacoopagri.coop) – 06.88.21.76.66

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes

Agrapole

23, rue Jean Baldassini

69364 LYON cédex 07

<https://www.lacooperationagricole.coop/regions/auvergne-rhone-alpes>

Vous pouvez trouver nos Conditions Générales de Services sur notre site internet.